

## OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion en ligne de la CLDR, le 03/06/2021

Réf. : FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20210603 finalisation PCDR\Fauvillers 20210603 PV CLDR planification projets défi biodiverCité.docx

### Participants

CLDR : 18 participants et 5 excusés (voir liste en annexe)

Auteur du PCDR : M. Valentin Laborey et Mme Cécile Romand

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement.

### Ordre du jour

1. Présentation des projets matériels du lot 1, actualisés par l'auteur
2. Planification des fiches-projets dans chaque lot
  - Lot 1
  - Programmation triennale des projets introduits en développement rural
  - Lots 2 et 3
3. Le défi du PCDR
4. Mise en place d'un Comité de lecture du PCDR
5. Divers
  - Appel à projets BiodiverCité
  - La suite de l'opération de développement rural (ODR)

\*\*\*

La FRW accueille les participants et explique les modes de fonctionnement de la plateforme (caméra, micro, prise de parole, ...). En raison des conditions sanitaires, cette réunion est organisée en ligne.

### **Présentation des projets matériels du lot 1, actualisés par l'auteur**

L'auteur présente successivement les projets matériels du lot 1 et explique les modifications apportées aux premières esquisses. Un débat s'ensuit avec la Commune, reposant sur les questions de la CLDR.

### **Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers**

⇒ Principaux changements apportés :

- 1 seul logement locatif moyen de 4 chambres
- 1 atelier rural
- 1 maison multiservices sur 2 étages
- 1 accès à l'étage par l'extrémité du bâtiment, via un escalier ou un ascenseur.

Fondation Rurale de Wallonie  
Rue de France, 19a  
B - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02  
semois@frw.be - www.frw.be

## Questions :

1. *Ce projet représente un budget conséquent. Quel est le budget communal total pour les projets du PCDR ?*

Ce projet à lui seul correspond à la totalité de la capacité d'emprunt de la Commune pour un an. L'année où ce projet se concrétisera, aucun autre emprunt ne pourra s'envisager pour un autre projet. Cependant, les dépenses vont se faire progressivement : tout d'abord l'acquisition du bâtiment ; puis quelques mois plus tard l'aménagement.

Un auteur de projet sera désigné et la Commune lui posera des balises claires en matière budgétaire. Il procèdera à une analyse fine des différents postes et le projet sera retravaillé en CLDR.

2. *Vu le montant élevé du projet, ne peut-on envisager de le saucissonner en deux parties (logement ; reste du bâtiment) ?*

Normalement, le développement rural ne permet pas de revenir sur un même projet avant au moins 10 ans.

Au départ, il avait été envisagé de travailler en deux phases (2 conventions) : tout d'abord l'acquisition du bâtiment, suivie de son aménagement. Ce que la DGO3 a refusé. Il s'agira donc d'une seule convention en développement rural.

Ce projet est un projet global ; les deux parties sont étroitement liées.

De plus, le propriétaire attend de pouvoir vendre son bâtiment depuis déjà quelques temps et la Commune craint qu'il ne perde patience.

3. *Une estimation a-t-elle déjà été réalisée par le Comité d'acquisition ?*

Oui, le Comité d'acquisition a estimé le bien à 400.000€. Le propriétaire en demande 350.000€, auxquels il faut ajouter les frais relatifs à l'achat ; ce qui donne un total estimé de 402.500€.

4. *La Commune dispose-t-elle d'un plan financier pour ce projet ?*

En partie. Ce projet génèrera quelques rentrées, notamment au niveau de la location du logement, de l'atelier rural et du fonctionnement de la maison multiservices.

Cependant, les loyers pour le logement (moyen, de 4 chambres) et l'atelier rural devront rester dans des limites acceptables, afin de permettre de s'installer ou se développer sur la commune.

## Aménagement de la salle de Warnach en maison de village

⇒ Principaux changements apportés :

- Aménagement d'extensions (rangement ; bloc cuisine, chambre froide, bar)
- Large préau pour couvrir l'espace entre la salle et le mur de soutènement.
- Accès arrière pour les livraisons
- Façades ravalées, en respectant le nuancier des façades de la Lorraine.
- Étage non accessible au public, destiné au rangement.

**Question :** *Le plancher de l'étage sera-t-il rénové ?*

Ce sera sans doute nécessaire pour répondre aux normes de résistance incendie (RF).

La Commune précise que sa politique est de valoriser au mieux les associations locales et de leur permettre de s'approprier leur salle en s'impliquant dans certains travaux de finition. Cela permet également de limiter les coûts d'aménagement, les matériaux étant subsidiés par le développement rural et la pose assurée par l'association ou les ouvriers communaux. L'association est bien entendu partante.

## Développement du site de Oisefagne

⇒ Principaux changements apportés :

- Prise en compte d'un ensemble pertinent de parcelles à aménager.
- Intégration dans la fiche-projet de l'aménagement de l'espace cinéraire.

## Questions :

### 1. Quelle est la localisation précise de ce site ?

Il s'agit du champ se trouvant à 200m de la grand-route et bordant la voirie communale entre Hotte et Fauvillers.

### 2. Comment ont été calculés les coûts d'acquisition ?

L'auteur a prévu 4€/m<sup>2</sup>, en se basant sur l'estimation partielle. La Commune précise qu'apparemment, il faudrait compter environ 52.000€ pour 3ha30, soit +/- 2€/m<sup>2</sup>.

Le propriétaire n'est pas d'accord avec ce montant, ayant acheté le terrain plus cher. Il faudra donc passer par une procédure d'expropriation (le montant offert comprendra également la prime de remploi pour l'agriculteur).

## Planification des fiches-projets dans chaque lot

En amont de la réunion, le Collège a réfléchi aux différents éléments influençant la temporalité de la mise en œuvre des projets. Sur base de la programmation établie par la CLDR en mars 2020, il soumet une pré-planification des projets, lot par lot, à l'avis de la CLDR.

### Lot 1

Les participants restent en plénière pour aborder le lot 1.

Après la présentation des projets matériels par l'auteur, la Commune présente les arguments qui ont orienté leur proposition de planification.

Les membres de la CLDR sont invités à réagir et à faire part de leurs remarques, puis à remplir ce sondage :

#### Etes-vous d'accord avec cette programmation du lot 1 ?



### La composition du lot 1 :

Réf. du projet	Projets matériels du lot 1
L1-M-01	Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
L1-M-02	Aménagement de la salle de Warnach en maison de village
L1-M-03	Développement du site de Oisefagne

Réf. du projet	Projets immatériels du lot 1
L1-IM-01	Développement de l'offre culturelle
L1-IM-02	Résolution des problèmes de sécurité routière
L1-IM-03	Soutien au milieu associatif
L1-IM-04	Encouragement des productions locales et des circuits courts

\* Les couleurs employées pour l'intitulé des projets correspondent aux 3 piliers du développement durable (rouge = social ; vert = environnemental ; bleu = économique). Ce tableau permet de visualiser directement la cohérence et l'équilibre des projets par rapport aux piliers DD.

## Programmation triennale des projets introduits en développement rural

Sur base de l'ordre des projets matériels établi dans le lot 1, la programmation triennale DR est la suivante :

		Budget total	Part DR
L1-M-01	Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers	1.417.038€	971.563€
L1-M-02	Aménagement de la salle de Warnach en maison de village	597.400€	477.920€
L1-M-03	Développement du site de Oisefagne	248.972€	181.403€

### Lots 2 et 3

Selon la même démarche, le Collège explique les raisons qui l'ont amené à proposer cet ordre de réalisation des projets dans les lots 2 et 3.

Les participants sont invités à se répartir dans 3 sous-groupes de taille similaire, avec comme mission de valider ou adapter l'ordre des projets dans le lot 2 matériel, le lot 2 immatériel, le lot 3 matériel et finalement le lot 3 immatériel.

Chaque groupe désigne un rapporteur chargé de récolter les remarques, d'encoder sur la plateforme les modifications dans l'ordre des projets et de faire part de la proposition du groupe en plénière.

Ils disposent de 25 minutes ; ensuite, ils sont ramenés en plénière pour la mise en commun. Les résultats de chaque groupe apparaissent à l'écran. La FRW encode dans un fichier à part les éléments pour établir les conclusions finales.

Réf. du projet	Projets matériels du lot 2
L2-M-01	Création d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach
L2-M-02	Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps
L2-M-03	Aménagement d'un espace de convivialité à Sainlez
L2-M-04	Aménagement du cœur de village de Tintange
L2-M-05	Création d'espaces de convivialité dans les villages
L2-M-06	Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux
L2-M-07	Développement de la mobilité électrique

Réf. du projet	Projets immatériels du lot 2
L2-IM-01	Elargissement de l'offre de services pour les aînés
L2-IM-02	Mise en place d'actions pour améliorer la propreté de l'espace public
L2-IM-03	Mise en place d'un mouvement "Zéro déchet"
L2-IM-04	Renforcement de la promotion touristique de la commune
L2-IM-05	Mise en place d'une démarche de Commune en santé
L2-IM-06	Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux
L2-IM-07	Information et sensibilisation au patrimoine local
L2-IM-08	Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
L2-IM-09	Actions favorisant la mobilité douce

Réf. du projet	Projets matériels du lot 3
L3-M-01	Aménagement de la salle de Menufontaine en maison de village
L3-M-02	Création de logements adaptés pour aînés
L3-M-03	Création de logements tremplins
L3-M-04	Aménagement de chemins de liaison
L3-M-05	Aménagement de zones de covoiturage
L3-M-06	Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux
L3-M-07	Aménagement du cœur de Fauvillers
L3-M-08	Création d'ateliers ruraux
L3-M-09	Création de réseaux de chaleur
L3-M-10	Création d'une vitrine de la vie lors de la 2ème guerre mondiale

Réf. du projet	Projets immatériels du lot 3
L3-IM-01	Création d'une démarche en faveur du logement alternatif ou adapté
L3-IM-02	Développement de l'emploi en activant la ZAEM
L3-IM-03	Sensibilisation des citoyens au monde agricole
L3-IM-04	Mise en place d'actions en faveur de la nature
L3-IM-05	Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
L3-IM-06	Soutien à la mise en œuvre de projets énergétiques
L3-IM-07	Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux
L3-IM-08	Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens
L3-IM-09	Développement de l'apprentissage des langues sur la commune
L3-IM-10	Mise en œuvre d'actions favorisant les déplacements groupés
L3-IM-11	Amélioration de la mobilité en transport public
L3-IM-12	Valorisation des paysages

## Le défi du PCDR

Le défi est le fil conducteur du PCDR, le titre de la stratégie. Il indique l'ambition du PCDR.

Suite aux réflexions de la CLDR, l'auteur a proposé une stratégie de développement sous forme d'arbre, reposant sur 6 objectifs et 16 objectifs opérationnels.

En octobre 2019, la CLDR a réfléchi à des mots-clés pour le défi. Quatre thématiques principales sont ressorties : la vitalité, l'énergie ; la transition ; la nature et l'environnement ; la solidarité.

Un an plus tard, la CLDR a travaillé sur des propositions de défis ; la notion d'avenir est particulièrement ressortie.

Si l'on résume, le défi devra répondre aux trois piliers du développement durable :

- Social : solidarité, liens, cohésion sociale
- Environnemental : cadre de vie exceptionnel, nature
- Économique : ressources locales, mobilité alternative, circuits courts



La FRW a collecté toutes les propositions de défi émises tout au long des réunions. Les membres de la CLDR sont invités à « liker » ceux qui leur parlent et leur semblent refléter au mieux le PCDR.

Fauvillers, nos projets pour un avenir plus durable, dynamique et solidaire.	12
Fauvillers, la beauté de ses paysages, la richesse de sa vie	10
Fauvillers : protéger, renforcer, encourager et préparer demain.	8
Vivons ensemble dans un environnement préservé	6
S'appuyer sur les ressources citoyennes et naturelles remarquables de Fauvillers pour renforcer l'économie locale et construire un avenir commun et solidaire.	5
Fauvillers, l'énergie de la transition en faveur de la solidarité citoyenne et d'un cadre de vie remarquable.	4
Fauvillers : la transition solidaire comme horizon	2
Ici, ensemble, vivons la transition	2
Mon territoire, ma population, ma transition	2
S'appuyer sur le cadre de vie remarquable de Fauvillers pour renforcer les liens citoyens dynamiques et solidaires et pour relocaliser une économie d'avenir.	2
Fauvillers : notre havre solidaire en transition	0
Fauvillers : notre solidarité au service de la transition	0
Fauvillers : un refuge, une bouffée d'air pur et d'énergie au service de la transition	0
Fauvillers, qualité et santé, l'énergie de la transition	0

La CLDR choisit donc comme défi du PCDR : « **Fauvillers, nos projets pour un avenir plus durable, dynamique et solidaire.** »

## Mise en place d'un Comité de lecture du PCDR

---

Le PCDR se compose de 45 fiches-projets ;

- Pilier social : 14 fiches
- Pilier environnemental : 18 fiches
- Pilier économique : 13 fiches

Ces fiches-projets sont réparties en 3 lots selon les temporalités de mise en œuvre (de 1 à 3 ans ; de 4 à 6 ans ; de 7 à 10 ans). Les fiches du lot 1 sont beaucoup plus détaillées puisqu'elles doivent pouvoir être appliquées immédiatement ; tandis que les fiches du lot 3 font 1 à 2 pages et présentent un descriptif, une justification et le lien avec la stratégie.

La FRW propose aux membres qui le souhaitent de s'impliquer dans la relecture des fiches. Afin d'alléger la charge de travail que cela représente, elle propose de répartir les fiches par pilier. Le but est que la CLDR parcoure l'ensemble des fiches-projets.

Ce qui est attendu des lecteurs :

- Vérifier que la fiche correspond bien à l'esprit de ce qui a été discuté au fil des réunions.
  - Corriger les incohérences, erreurs, fautes d'orthographe, ...
  - Proposer d'éventuelles améliorations.
- ➔ Le but est d'améliorer les fiches-projets afin qu'elles répondent bien aux besoins, et non de remettre en cause des réflexions menées depuis des mois par la CLDR.

Comment ?

- Pour le 11 juin : les fiches-projets seront mises en ligne sur le site de l'ODR <https://www.pcdr-fauvillers.info/> et une grille d'analyse sera transmise.
- Les membres de chaque groupe se coordonnent pour rassembler leurs remarques.
- Pour le 28 juin midi : transmission par les coordinateurs d'une seule grille récapitulative par groupe à la Commune, la FRW et l'auteur de PCDR.

Après débat, les décisions suivantes sont prises :

- Trois membres se proposent pour coordonner les remarques sur les fiches par pilier :
  - o pilier social : Geneviève Mariscal, avec appui de Marie-Laure Jacquet
  - o pilier environnemental : Laurence Manche, avec appui de Vincent Massaux
  - o pilier économique : Agnès Hubart, avec appui d'Erwin Grandjenet
- Les fiches-projets seront insérées sur le site de l'ODR en version .pdf et les 3 grilles d'analyse des fiches (en .doc) seront adressées à tous les membres de la CLDR.
- Les membres de la CLDR transmettront leurs remarques sur les fiches-projets à la coordinatrice du pilier concerné avant le 28 juin (en laissant un peu de temps aux coordinatrices pour encoder toutes les remarques) – sans nombre maximal ou minimal de fiches à relire.
- Chaque coordinatrice transférera les remarques sur les fiches de son pilier pour le 28 juin midi.

## Divers

---

### Appel à projets BiodiverCité

La Ministre Tellier a décidé de rationaliser les subventions environnementales qui étaient octroyées à travers les PCDN, le Plan Maya, la Semaine de l'Arbre, afin de développer des projets plus impactants. Cette subvention est destinée à l'ensemble des communes wallonnes qui rentreront des fiches-actions éligibles.

Il s'agit d'un subside de maximum 12.000 € par commune et par an

- 10.000 € pour une ou plusieurs fiches-actions (dont maximum 2.500 € pour la sensibilisation)
- 2.000 € pour la « Semaine de l'arbre 2022 » (achat de plants indigènes et animations)

La dimension participation citoyenne est prônée pour l'élaboration et la réalisation des projets.

Les projets introduits seront financés à 100%, sous condition d'éligibilité. Il est important de faire l'estimation la plus précise possible.

La Commune doit être propriétaire du terrain ou signer une convention de gestion de longue durée (15 ans) avec le propriétaire.

Différentes catégories de projets sont prévues :

\* Espèces Exotiques Envahissantes



## Les projets envisagés par la Commune

### 1. Participation à la Semaine de l'Arbre

- Montant maximum de 2.000 € pour l'achat de plants indigènes (de 10 essences différentes parmi une liste).
- 2 animations à prévoir :
  - 1 lors de la distribution des arbres, soit le 19, 20, 26 ou 27/11/2021
  - 1 durant la Semaine de l'Arbre (19 au 27/11/2022).

### 2. Plantations d'arbres le long des voiries agricoles

- Pour compléter les arbres manquants le long des voiries agricoles déjà aménagées.
- Des arbres seront plantés lors de l'aménagement de chemins agricoles.
- Choix des essences dans la liste officielle.

### 3. Végétalisation des cimetières

- Volonté communale de végétaliser au moins 1 cimetière par an.
  - Création de prairies fleuries.
  - Aménagement d'hôtels à insectes et de nichoirs.

### 4. Création de bacs d'incroyables comestibles

- Volet sensibilisation – maximum 2.500€
- En partenariat avec la maison médicale

### Gué au chemin de Genevaux

- Objectif : lutte contre la pollution de l'eau
  - Canaliser le ruisseau, remblayer une partie et aménager un passage à sec (ponton ?), un chemin
- Il ne sera pas fait appel au subsid BiodiverCité pour ce projet.

### Suggestions de la CLDR :

- Prévoir l'animation durant la Semaine de l'Arbre le week-end, pour s'adresser à un plus large public.
- Envisager un spectacle, pour soutenir le secteur culturel qui a souffert pendant les confinements.
- Attention à l'entretien des bacs d'incroyables comestibles : en milieu rural, de nombreuses personnes disposent déjà d'un potager. → Il serait intéressant de prévoir un parrainage de ces bacs.

## La suite de l'opération de développement rural (ODR)

La prochaine réunion plénière de la CLDR se tiendra le jeudi 15 juillet 2021 à 20h00, en présentiel.

À l'ordre du jour de cette réunion festive :

- Approbation du PCDR et de la 1<sup>ère</sup> convention DR.
- Nouvelle circulaire DR.
- Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR.
- Divers.

## Communication

- L'équipe Semois-Ardenne de la FRW vient d'ouvrir une page Facebook régionale à l'attention des communes qu'elle accompagne dans leur opération de développement rural : Fondation Rurale de Wallonie – Equipe Semois-Ardenne
- Les membres de la CLDR pourront consulter différents documents utiles et le PCDR sur le site de l'ODR [www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info)

Sophie Orban et Clémentine Descamps,  
Agents de développement FRW

## Participants à la réunion de CLDR du 03/06/2021

### Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Bernard	Nicolas	Hollange
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
M.	Goffin	Baudouin	Honville
Mme	Goossens	Sonia	Hotte
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
M.	Strape	Lionel	Malmaison
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange

### Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Besseling	Julien	Honville
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Holtz	Joseph	Tintange
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers